



Comité Régional d'Équitation De Bretagne



Règlement du challenge 2019

CREB/ THOMAS Plants

« *Les espoirs de l'endurance* »

Les objectifs de ce challenge sont de détecter, de motiver et de fédérer les jeunes cavaliers bretons en vue d'une participation au Championnat de France des As.

Le challenge « les espoirs de l'endurance » est ouvert aux cavaliers minimes (nés en 2005 ou 2006), cadets (nés en 2003 ou 2004) et juniors (nés en 2001 ou 2002), titulaires d'une licence FFE délivrée en Bretagne.

Les concours pris en compte sont ceux organisés en Bretagne entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019.

Les cavaliers devront y être classés:

- pour les minimes, au moins sur une épreuve de 40 km et sur une de 60 km,
- pour les cadets, au moins sur deux épreuves de 60 km,
- pour les juniors, au moins sur une épreuve de 60 km et sur une de 80 km.

A chaque participation à une épreuve du challenge, le cavalier marque des points selon la formule utilisée pour le classement officiel FFE.

Ce challenge intègre un volet formation avec la mise en place d'un stage préparatoire dont la date et le lieu seront communiqués sur le site du CREB.

La participation à ce stage rapportera 20 points.

Le classement se fait en totalisant le nombre de points obtenus.

En cas d'égalité, un tirage au sort départagera les cavaliers ex aequo.

Prix :

Une dotation de 1500 euros en matériel d'équitation sera répartie entre les 3 premiers de chacune des 3 catégories du challenge (minime, cadet, junior).